

## **Master en cinéma/Option archives : à la découverte de la Cinémathèque suisse** **Règles de fonctionnement**

### INTRODUCTION

L'option archives proposée par l'Université de Lausanne en partenariat avec la Cinémathèque suisse (CS) a pour objectif de mettre les étudiants en contact direct avec les métiers de l'archive et les sources de la recherche, et ceci sous la forme de cours et travaux pratiques. La Cinémathèque suisse (CS) à Lausanne, le Centre d'archivage de la CS à Penthaz et l'atelier de conservation-restauration reto.ch Sàrl à Ecublens vous accueillent durant plusieurs journées correspondant aux 4 modules de l'option (hormis l'introduction au domaine numérique qui a lieu à l'UNIL).

### LOCAUX : Penthaz

Nous souhaitons vous rendre attentifs au fait que le Centre d'archivage est destiné essentiellement à la gestion des collections de la Cinémathèque. Les chercheurs et les milieux scolaires y sont les bienvenus sur rendez-vous pour consulter les archives papier et la collection de photos et d'affiches. Il est également possible de visionner des films, par exemple dans le cadre de recherches, pour la rédaction d'un article ou pour faire de la programmation.

Le centre ne comporte pas de salle de cours, ce qui implique que les étudiants travaillent dans le même espace que le personnel de la Cinémathèque.

Les bureaux, le service technique et les locaux de conservation ne sont pas des espaces publics ; vous y travaillerez donc en présence des collaborateurs et des enseignants de l'option archives ou avec leur accord.

### PERSONNEL

Les enseignants de l'option archives sont externes à la Cinémathèque ; ils exploitent les ressources de l'institution par des projections, par la prise en main de pellicule en atelier et par l'étude des archives papier et des documents iconographiques (photos, affiches).

Les collaborateurs de la Cinémathèque sont associés à divers degrés à la préparation des cours ainsi qu'aux visites organisées dans le cadre de l'option. Les recherches et travaux pratiques demandés par les enseignants requièrent également notre collaboration.

### PLANIFICATION

Le travail quotidien de notre institution devant évidemment se poursuivre durant les journées d'enseignement, nous vous rendons attentifs à la nécessité de vous organiser à l'avance pour tout ce qui concerne vos travaux personnels. Il sera ainsi plus facile et plus pratique pour chacun de vous aider dans vos recherches.

La mise à disposition de films, d'archives ou de documents iconographiques ainsi que les entretiens avec les collaborateurs de la Cinémathèque doivent être demandés le plus tôt possible. En cas de surcharge de notre part, ils ne pourront malheureusement pas vous être accordés.

Les horaires d'ouverture du Centre d'archivage et du Casino de Montbenon doivent être respectés.

Nous vous remercions de bien vouloir tenir compte de ces quelques règles de fonctionnement et nous vous souhaitons un bon master en cinéma !

Caroline Neeser  
Directrice des collections  
Cinémathèque suisse